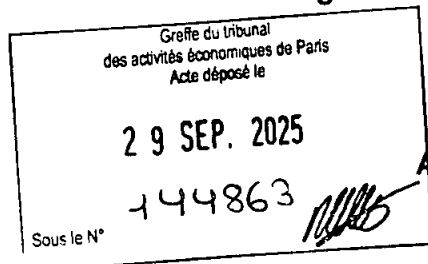


Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 01/10/2025 - 144863 - 2003 B 20267 - 451 542 096 - A F T

A.F.T
Au capital de 7 630 €
Siège social : 87 BIS RUE FBG SAINT DENIS 75010 PARIS
RCS Paris 451 542 096



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 28 JUIN 2025

Au siège social,
à neuf heures.

Les associés de la société à responsabilité limitée susvisée se sont réunis en
Assemblée Générale Mixte sur convocation de la gérance.

Sont présents :

Monsieur Tadeusz KWIATKOWSKI
Demeurant : 63 avenue Jean Monnet
92160 ANTONY
Propriétaire de CINQUANTE parts sociales
ci50 parts

Monsieur Alexandre KWIATKOWSKI
Demeurant : 63 avenue Jean Monnet
92160 ANTONY
Propriétaire de CINQUANTE parts sociales
ci50 parts

Soit ensemble -----
100 parts

Tous les associés étant présents ou représentés, l'Assemblée peut valablement
délibérer et est déclarée ; en conséquence, régulièrement constituée.

K.T.

Le Gérant rappelle que les Associés se sont réunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion établi par le Gérant,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et quitus au Gérant,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Questions diverses.

Le Gérant dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- L'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2024,
- Le rapport de gestion établi par le Gérant,
- Le texte du projet des résolutions qui seront soumises à l'Assemblée.

Le Gérant déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'assemblée, sur sa demande lui donne acte de ses déclarations et reconnaît la validité de sa convocation.

Il est ensuite donné lecture à l'Assemblée du rapport de gestion.

Cette lecture terminée, le Gérant met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

Les Associés et Gérant, après avoir entendu la lecture du rapport du Gérant sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2024, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2024, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par une perte de 2 421 euros.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, il donne au Gérant quitus de sa gestion pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est votée comme suit :

Pour : unanimité

Contre : -

Abstention : -

En conséquence, elle est adoptée.

K.T.

DEUXIEME RESOLUTION

Les associés et Gérant, après avoir constaté que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 se solde par une perte de **2 421 euros**, décide d'affecter cette perte au report à nouveau.

Cette résolution, mise aux voix, est votée comme suit :

Pour : unanimité

Contre : -

Abstention : -

En conséquence, elle est adoptée.

TROISIEME RESOLUTION

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des impôts, il est précisé que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivants :

Exercice clos le	Dividendes distribués
31/12/2023	/
31/12/2022	/
31/12/2021	/

Cette résolution, mise aux voix, est votée comme suit :

Pour : unanimité

Contre : -

Abstention : -

En conséquence, elle est adoptée.

Le Gérant

Tadeusz KWIATKOWSKI

K.T. 

A.F.T
Au capital de 7 630 €
Siège social : 87 BIS RUE FBG SAINT DENIS 75010 PARIS
RCS Paris 451 542 096

TEXTE DES RESOLUTIONS
PROPOSEES A
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 28 JUIN 2025

PREMIERE RESOLUTION

Les associés et Gérant, après avoir entendu la lecture du rapport du Gérant sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2024, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2024, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par une perte de 2 421 euros.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, il donne au Gérant quitus de sa gestion pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME RESOLUTION

Les associés et Gérant, après avoir constaté que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 se solde par une **perte de 2 421 euros**, décide d'affecter cette perte au report à nouveau.

TROISIEME RESOLUTION

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des impôts, il est précisé que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivants :

Exercice clos le	Dividendes distribués
31/12/2023	/
31/12/2022	/
31/12/2021	/

Le Gérant

Tadeusz KWIATKOWSKI

K.T.



A.F.T
Au capital de 7 630 €
Siège social : 87 BIS RUE FBG SAINT DENIS 75010 PARIS
RCS Paris 451 542 096

EXTRAIT DES RESOLUTIONS
APPROUVEES A
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 28 JUIN 2025

DEUXIEME RESOLUTION

Les associés et Gérant, après avoir constaté que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 se solde par une perte **2 421 de euros**, décide d'affecter cette perte au report à nouveau.

Cette résolution, mise aux voix, est votée comme suit :

Pour : unanimité

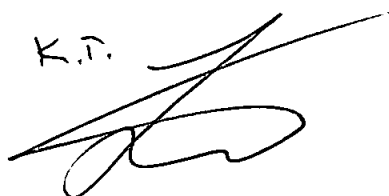
Contre : -

Abstention : -

En conséquence, elle est adoptée.

Le Gérant

Tadeusz KWIATKOWSKI

K.T. 

A.F.T
Au capital de 7 630 €
Siège social : 87 BIS RUE FBG SAINT DENIS 75010 PARIS
RCS Paris 451 542 096

EXTRAIT DES RESOLUTIONS
APPROUVEES A
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 28 JUIN 2025

DEUXIEME RESOLUTION

Les associés et Gérant, après avoir constaté que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 se solde par une perte de **2 421 euros**, décide d'affecter cette perte au report à nouveau.

Le Gérant

Tadeusz KWIATKOWSKI

K.T.

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'K' followed by a long horizontal stroke and a loop.

AFT

87 BIS RUE DU FBG SAINT DENIS

75010 PARIS-10

Exercice clos le : 31 décembre 2024

APE : 9523Z

SIRET : 45154209600016

Certification conforme à l'original

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'Z' or 'S' shape with a long horizontal stroke extending to the right.

EXPERTISE AUDIT ASSOCIES
64 RUE CORVISART

75013 PARIS-13

Tél :

E-mail : expaudit2@aaa-audit.fr

BILAN ACTIF

AFT1 - AFT

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ACTIF	Valeurs nettes au 31/12/24	Valeurs nettes au 31/12/23	Variation en valeur	en %
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)	28 000,00	28 000,00		
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillag. indus				
Autres immobilisations corporelles	426,84	798,33	-371,49	-46,53
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés/activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	4 179,60	4 179,60		
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	32 606,44	32 977,93	-371,49	-1,13
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	11 050,00	9 800,00	1 250,00	12,76
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Créances clients et comptes rattachés (3)	7 065,67	6 042,28	1 023,39	16,94
Autres (3)	1 704,09	1 640,83	63,26	3,86
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	3 968,79	8 938,08	-4 969,29	-55,60
Charges constatées d'avance(3)	107,14	163,01	-55,87	-34,27
TOTAL ACTIF CIRCULANT	23 895,69	26 584,20	-2 688,51	-10,11
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes remboursement des emprunts				
Ecart de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	56 502,13	59 562,13	-3 060,00	-5,14

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN PASSIF

AFT1 - AFT

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

PASSIF	Valeurs au 31/12/24	Valeurs au 31/12/23	Variation en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 0)	7 630,00	7 630,00		
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale	763,00	763,00		
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	30 386,91	30 386,91		
Report à nouveau	-14 123,90	-10 637,84	-3 486,06	-32,77
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-2 421,05	-3 486,06	1 065,01	30,55
SITUATION NETTE	22 234,96	24 656,01	-2 421,05	-9,82
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	22 234,96	24 656,01	-2 421,05	-9,82
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Empr. et dettes aup. des établiss. de crédit (2)				
Emprunts et dettes financières diverses (3)	15 662,13	15 662,13		
Avances et acptes recus sur cdes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 246,90	5 922,87	-1 675,97	-28,30
Dettes fiscales et sociales	14 358,14	13 321,12	1 037,02	7,78
Dettes immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	34 267,17	34 906,12	-638,95	-1,83
Ecarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	56 502,13	59 562,13	-3 060,00	-5,14
(1) Dont à plus d'un an				
(1) Dont à moins d'un an	34 267,17	34 906,12		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes crédit. de banques				
(3) Dont emprunts participatifs				

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

AFT1 - AFT

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

L'entité constate que la crise sanitaire (COVID-19) n'a pas d'impact significatif en raison de son activité.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2024 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

AFT1 - AFT

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

ETAT DES IMMOBILISATIONS

AFT1 - AFT

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation acquisitions
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL		
	Fonds commercial		28 000,00	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL		
	Terrains			
CORP.	Sur sol propre			
	Constructions			
	Sur sol d'autrui			
	Inst. générales, agencs & aménagts construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		10 000,00	
	Inst. générales, agencs & aménagts divers			
	Autres immos			
	corporelles			
	Matériel de transport		672,84	
	Matériel de bureau & mobilier informatique		1 452,20	
FIN.	Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes			
		TOTAL	12 125,04	
	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations			
FIN.	Autres titres immobilisés			
	Prêts et autres immobilisations financières		4 179,60	
		TOTAL	4 179,60	
TOTAL GENERAL			44 304,64	

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORP.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL			
	Fonds commercial			28 000,00	
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			
	Terrains				
CORP.	Sur sol propre				
	Constructions				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.			10 000,00	
	Inst. gal. agen. amé. divers				
	Autres immos				
	corporelles				
	Matériel de transport			672,84	
	Mat. bureau, inform., mobilier			1 452,20	
FIN.	Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL		12 125,04	
	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
FIN.	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. financières			4 179,60	
		TOTAL		4 179,60	
TOTAL GENERAL				44 304,64	

ETAT DES AMORTISSEMENTS

AFT1 - AFT

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL				
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. Industriels	10 000,00			10 000,00
Autres immobs corporelles				
Inst. générales agencem. amén.				
Matériel de transport	484,53	82,32		566,85
Mat. bureau et informatiq., mob.	842,18	289,17		1 131,35
Emballages récupérables divers				
TOTAL	11 326,71	371,49		11 698,20
TOTAL GENERAL	11 326,71	371,49		11 698,20

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

AFT1 - AFT

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	4 246,90	4 246,90		
Personnel & comptes rattachés	5 874,24	5 874,24		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	6 933,90	6 933,90		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	1 550,00	1 550,00		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés				
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	15 662,13	15 662,13		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	34 267,17	34 267,17		

renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés